



Championnats de Calédonie Optimist et Laser

Société des Régates Calédonniennes - Côte Blanche

12 au 15 Octobre 2017

Nouméa, Nouvelle - Calédonie

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (R.C.V.) 2016 - 2020,
- 1.2. les Prescriptions de la FFVoile, les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. les règles de classe et leurs prescriptions de la IODA et de l'ILCA.
- 1.5. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes **Optimist et Laser** .
- 3.2. Les bateaux admissibles s'inscriront à la SRC_
Le jeudi MATIN 12 octobre de 9 h à 11h
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - d'une autorisation de port de publicité si nécessaireLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- 3.4. La régata d'Optimist est ouverte aux compétiteurs nés en 2002 et après. Une preuve sera demandée à l'inscription.

4. DROITS A PAYER

Le montant de l'inscription est : **6 000 cfp**

5. GROUPES

La classe Optimist :

- une flotte Open
- une flotte Green (A définir en fonction des conditions météo)

La classe Laser :

- une flotte Open

6. PROGRAMME

- 6.1.** Inscriptions 12 Octobre de 9h00 à 11h00.
- 6.2.** Inspection d'équipement : 12 Octobre de 9h00 à 11h00.
- 6.3.** Programme prévisionnel:

Jours de course:

Date	Heure du premier signal d'avertissement	Classes	Nombre maximum de courses par jour
12/10/17	13h00	Optimist Laser	6
13/10/17	9h30	Optimist Laser	6
14/10/17	9h30	Optimist Laser	6
15/10/17	9h30 (pas de signal après 14h00)	Optimist Laser	3

La zone de course est située en baie de Sainte Marie ou au sud du récif Ricaudy (Pierre Vernier), elle pourra s'étendre jusqu' à l'îlot maitre pour un parcours côtier.

7. JAUGE

Les compétiteurs sont autorisés à utiliser une coque, un safran, une dérive, un mat, une bôme, une livarde, et une voile pendant la durée du championnat.

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Seuls les membres du comité de course sont habilités à mener ces actions.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées le jeudi 12 Octobre à partir de 9h00 au tableau d'affichage de la SRC.

9. LES PARCOURS

Ils seront définis dans les instructions de course.

10. SYSTEME DE PENALITE

10.1 Règle 44

11. CLASSEMENT

11.1. Le système de classement à minima de l'annexe A s'appliquera.

11.2. Le nombre de courses devant être validées pour constituer valider le championnat est de : 3

11.3. De 6 à 10 courses : le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

11.4. 11 courses et plus: le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

11.5. Un classement calédonien sera extrait du classement Open (Optimist, Laser Standard, Laser Radial et Laser 4.7).

- 11.6. Un classement Optimist étranger sera extrait du classement open.
- 11.7. Un classement Optimist fille sera extrait du classement open.
- 11.8. Un classement Optimist par catégorie (benjamin/minime) sera extrait du classement open.
- 11.9. Un classement Laser fille sera extrait du classement open. (si plus de 3 participantes)

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Les prix seront attribués aux trois premiers (classement extrait du classement open):
Compétiteurs calédoniens Optimist Benjamin, nés en 2006 et après (par la Ligue)
Compétiteurs calédoniens Optimist Minimes, nés entre 2002 et 2005 (par la Ligue)
Compétiteurs calédoniens Laser 4.7 Open (par la Ligue)
Compétiteurs calédoniens Laser Radial Open (par la Ligue)
Compétiteurs calédoniens Laser Standard Open (par la Ligue)

Les prix seront attribués sous réserve que chaque classement comporte au moins 3 concurrents.

14. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SOCIETE DES REGATES CALEDONIENNES CENTRE INTERNATIONNAL DE VOILE

27, Promenade Pierre Vernier
BP 2721 – 98846 Nouméa Cedex
Tel. : (687) 27 67 00 – (687) 76 47 89
src.nc98@gmail.com
facebook : SRC Nouméa Sailing